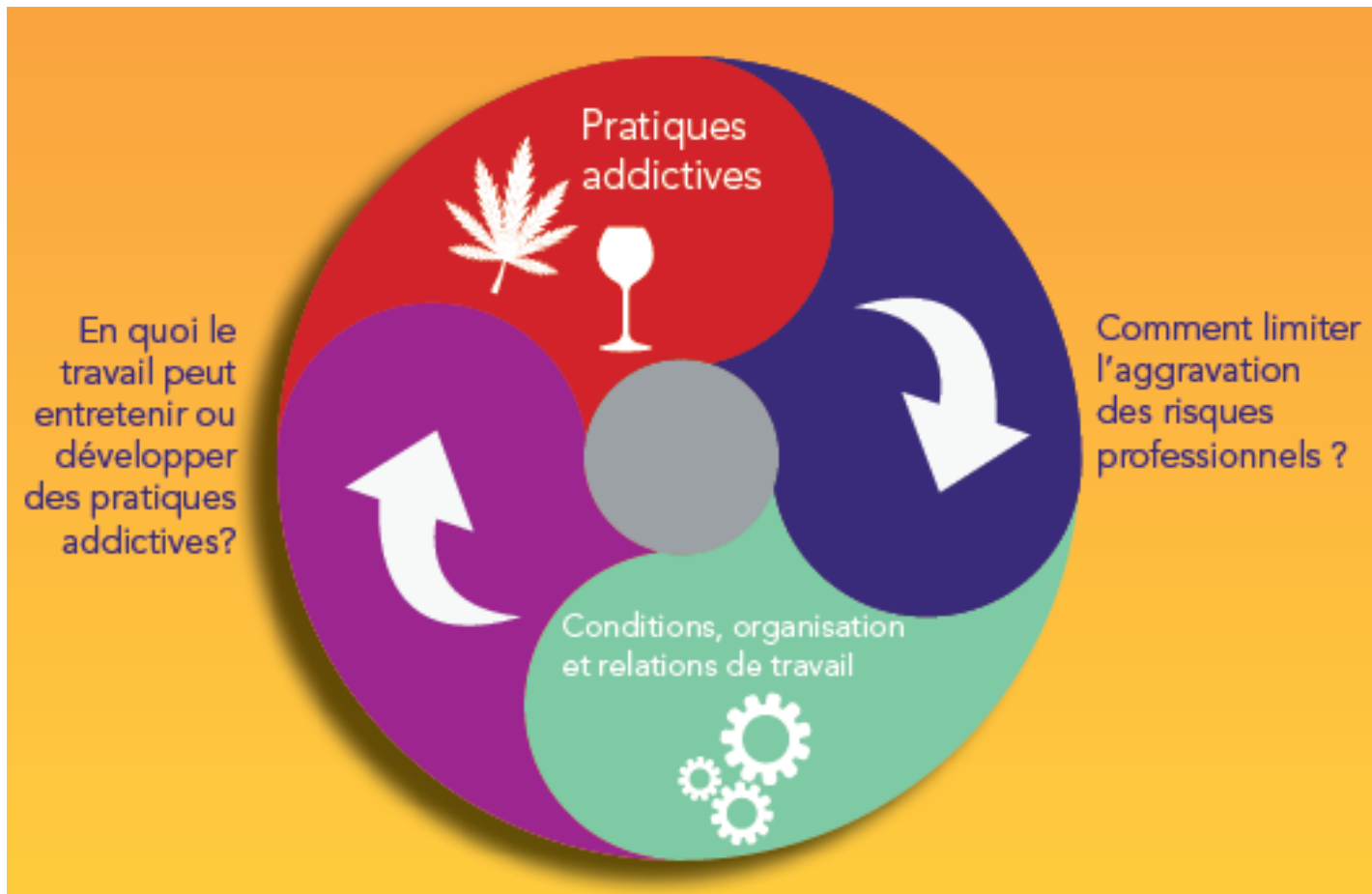


Travail & prévention des CONDUITES ADDICTIVES : de la prise en charge individuelle à la démarche collective

- Des conduites addictives dans le monde du travail?
- Démarche de prévention des risques professionnels
- Règlementation et responsabilité
- Retour d'expérience

TABLE RONDE avec le groupe régional : Lise Lafferayrie (ASTIA), Michel Niezborala (Directe), François Auriol (ANPAA), Sylvie Micoud (AR2ST) & Sandrine Koenig (Carsat MP) - Jean-Michel Doyen (ANPAA)



Votre démarche de prévention des conduites addictives dans le cadre du travail

1. Regardez ce qu'il se passe dans votre entreprise

Quels sont les usages de produits ? Y a-t-il des règles en matière de « pots de travail » ? Les conditions de travail entraînent-elles des consommations de produits ? Quelles sont les actions déjà existantes sur les risques psychosociaux ?

2. Informez et faites réfléchir vos salariés

Les raisons des usages d'alcool, de drogues et de médicaments psychotropes - Leurs conséquences sur la santé, sur le travail et sur les relations sociales - Le rôle des acteurs de prévention de l'entreprise

3. Déterminez vos causes professionnelles de conduites addictives

Partez des situations de travail et de la perception des salariés. Les habitudes de travail entretiennent-elles ces pratiques addictives ? Y a-t-il des situations professionnelles difficiles (fatigue, isolement, stress...) qui développent le dopage au travail ?

4. Etablissez votre plan d'actions de prévention des addictions

Exemples : Améliorez les conditions de travail (pénibilité, contraintes fortes, horaires atypiques...), réduisez les risques professionnels (stress...), organisez des petits déjeuners collectifs...